

## Devenez sociétaire de GallyWatt !

Comme annoncé précédemment, nous sommes prêts à transformer GallyWatt en une **Société Coopérative d'Intérêt Collectif**.

Le projet de statuts est finalisé : demandez-en nous une copie si vous souhaitez le consulter.

**Soyez parmi les premier(e)s à participer à cette fantastique aventure en devenant sociétaire et en souscrivant dès maintenant !**

Vous pourrez ainsi contribuer au développement des énergies renouvelables dans les Yvelines en étant impliqué dans la gestion de la coopérative.

**Le principe coopératif : 1 sociétaire = 1 voix.**

Contactez-nous pour obtenir votre bulletin de souscription ainsi que toutes les informations nécessaires pour bien comprendre notre projet et ses enjeux.

### Assemblée Constitutive

C'est la première assemblée de la coopérative au cours de laquelle les statuts seront signés, le Conseil Coopératif nommé et le premier Président élu.

Soyez nombreux à nous rejoindre pour fêter cet évènement le **28 septembre à 20h, salle Raymond Dumay à Feucherolles.**

**Un grand merci à l'association La Vitrine du Développement Durable et aux équipes d'Energie Partagée qui nous ont accompagnés et soutenus pendant toute cette phase initiale.**

Contactez-nous pour plus d'informations : [gallywatt@laposte.net](mailto:gallywatt@laposte.net)